

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 29 novembre 1999

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 13

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL, WINLING,
BABILON.

Absents : MM. NEUHARD, ATZENHOFFER, RUSTENHOLZ, (excusés)
M. WEISBECKER.

DEL. N° 79 /1999

**OBJET : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE JEUX EXTERIEURS ET CONSTRUCTION
D'UN ABRI POUR JOUETS : LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

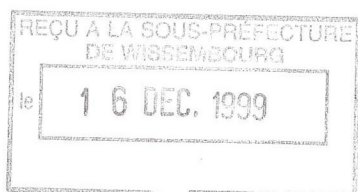
Le Président informe le Bureau que l'installation d'équipements de jeux extérieurs (balançoires, toboggans, maisonnette, table et banc, ...) et la construction d'un abri pour jouets s'avèrent utiles dans la cour de la structure d'accueil de la petite enfance.

- VU la délibération en date du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau
- CONSIDERANT la proposition du Bureau restreint

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. d'autoriser le Président à engager les consultations en vue de l'acquisition d'équipements de jeux extérieurs et de la construction d'un abri à jouets dans la cour de la structure d'accueil de la petite enfance ;

. autorise le Président à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous documents se rapportant à cette décision.



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 1^{er} décembre 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "B. LOGEL", written over a horizontal line.